

commission du codex alimentarius



ORGANIZATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANIZATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 6(a) de l'ordre du jour

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Cinquantième session, Siège de la FAO, Rome (Italie), 26-28 juin 2002

EXECUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA COMMISSION

TRACABILITE : Compte rendu de la réunion des Présidents de Comité Paris, 18 avril 2002

(Note transmise par la France)

C. GESLAIN LANEELLE a présidé cette réunion en marge de la 17^{ème} session du CCGP, pour répondre à la demande du CCEX invitant les Présidents des comités concernés à coordonner leur approche pour éviter des divergences ou duplication dans les travaux.

Y participaient :

- T. BILLY (Président de la CAC)
- S. SLORACH (Vice-Président de la CAC)
- C. GESLAIN-LANEELLE (Présidente du CCGP)
- B. LAKE (pour le Président du CCFH)
- M.N. LARSEN (Président du TFAF)
- A. McKENZIE (Présidente du CCFL)
- A. OCHIENG PERNET (Présidente du groupe de travail du CCFICS)
- A. RANDELL (Secrétariat Codex)
- G. READ (Président du CCFICS)
- H. YOSHIKURA (Président du TFBT)
- (R. LECOURT).

T. BILLY a participé au début de cette réunion en soulignant le message des pays en développement sur les barrières potentielles aux échanges.

A. RANDELL a souligné la nécessité d'éviter des approches différentes. Il a mentionné les travaux engagés par l'ISO sur la traçabilité en agriculture et en alimentation - (Secrétariat Hongrois). Il a suggéré d'utiliser la définition ISO. Il a rappelé que les Comités Régionaux pourraient être un lieu approprié d'échanges d'expériences.

G. READ a présenté ses réflexions sur les composants clés de la traçabilité et les principales questions qui s'y rattachent : qu'est-ce que la traçabilité ? Comment peut-elle être appliquée ? Quand est-elle appropriée ?

Il a souligné un certain nombre de points qui en découlent : impact sur le commerce, analyse coûts/bénéfice, traçabilité et pays en développement, traçabilité et responsabilité, mesures équivalentes...

A. OCHIENG PERNET a fourni des informations sur les modalités de travail du groupe de rédaction qui couvrent toutes les parties du monde. Il utilisera le document préparé par le Secrétariat pour le CCEX ainsi que le document du Secrétariat Australien. Une consultation est engagée auprès des membres du groupe et un papier de base devrait être établi d'ici fin juin. Le groupe de travail se réunira à Fribourg les 19 et 20 août prochain.

H. YOSHIKURA a analysé la situation dans son Comité : après un blocage, un compromis a pu être trouvé, sans doute parce qu'on a travaillé concrètement sur les préoccupations en matière de gestion du risque face à une large variété de perception de la traçabilité. Il constate que poser plus globalement les questions conduit tout de suite à un blocage. Cependant il convient d'identifier toutes les préoccupations.

B. LAKE a expliqué que les préoccupations en matière de terrorisme ont conduit à une plus grande sensibilité sur la nécessité de pouvoir rappeler rapidement les produits et qu'un projet de législation était à l'examen aux USA. Pour sa part le CCFH a considéré qu'il avait un problème de temps pour l'examen de cette question même si, comme l'a souligné A. RANDELL, c'est dans ce comité où il y a le plus de travaux détaillés en la matière.

Il faut s'interroger sur ce que nous voulons faire, les buts à atteindre. Les résultats des Comités de produits devraient être repris.

A. McKENZIE s'est réjoui de cette réunion qui pourrait constituer une manière « pilote » de travailler, car elle apporte une aide aux présidents et doit permettre une approche intercomités. En effet, le sujet de la traçabilité est un sujet extrêmement difficile notamment pour les aliments OGM.

Il conviendrait de définir des priorités. Le Secrétariat Canadien prépare un document de discussion pour la prochaine session du CCFL.

Le thème « identity preservation », comme par exemple par les produits de l'agriculture biologique, pourrait aussi être considéré (suggestion d'A. RANDELL).

M.N. LARSEN a souligné la nécessité de travailler d'une manière pragmatique. Le secteur de l'alimentation animale a une bonne compréhension de ce qu'est la traçabilité, notamment après les « lourdes » expériences de 1999 en matière de contamination.

G. READ a informé le groupe de la mise en place, en Australie, d'un système électronique d'identification du bétail.

S. SLORACH a fait remarqué que dans certains cas la traçabilité est bien installée (ex : conserves à faible teneur en acides). Il conviendrait donc d'identifier les produits qui pourraient intéresser, notamment les pays en développement. Il faut également s'interroger sur la manière dont les Comités de produits peuvent être inclus (ex : poissons, jus de fruits).

Sur ce point, il a été reconnu que tous devraient pouvoir avancer s'ils le souhaitent.

En conclusion, tous les participants se sont félicités de cette expérience, qui doit se renouveler (ex : avant le CCFICS). Les échanges, par e-mail, doivent se poursuivre. La présence du Secrétariat est indispensable car celui-ci a un rôle important de « surveillance » sur la cohérence du traitement de cette question.

Il préparera une courte note, sur cette réunion, à l'usage du CCEXEC. En effet, il a été unanimement souligné que les résultats de telles réunions –certes informelles– devaient être rendus publics.